

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
30 Juin 2017**

OBJET : Aide départementale à l'acquisition-amélioration de 6 logements en diffus à Marseille (9ème, 13ème et 14ème) par la S.A.U.E.S Habitat Pact Méditerranée

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 30 Juin 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'octroyer à la S.A.U.E.S « Habitat Pact Méditerranée » une subvention globale de 70 075 € destinée à accompagner l'acquisition et les travaux d'amélioration de 6 logements locatifs sociaux PLAI en diffus à Marseille, sur un coût prévisionnel global de 700 733 € ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention de mise en œuvre de cette aide départementale et de réservation de 2 logements ;
- d'approuver les affectations comme indiqué en annexe VIII du rapport.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice**

du Service des Séances de l'Assemblée